

# La Lettre du SYTEVOM

Le Bulletin de Liaison du Syndicat Mixte de Traitement et de  
Valorisation des Déchets Ménagers

: 03.84.75.89.07

: 03.84.76.39.00

@ : [www.sytevom.org](http://www.sytevom.org)

Mot de passe : morlot

☎ Horaires : du Lundi au  
Vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 14  
h à 18 h.

**Les décisions prises lors de ces réunions sont affichées publiquement au siège du SYTEVOM.**

Infos sur les dossiers en cours :

## Déchetteries :

☞ De nouvelles déchetteries ouvertes au public: Scey sur Saône et Amance vous accueillent depuis le 17 avril, Jussey est ouverte au public depuis le 17 mai et Esprels, le 17 juin. Quant à Dampierre sur Linotte, elle sera opérationnelle fin juin.

☞ Depuis le 13 mai, le SYTEVOM inaugure officiellement les déchetteries existantes soit :

- 13 mai à 15h : Scey sur Saône
- 27 mai à 10 h: Port sur Saône
- 17 juin à 10 h : Amance
- 24 juin à 11 h: Fougerolles
- 1er juillet à 10 h : Jussey
- 8 juillet : à 11 h Esprels et 15 h Dampierre sur Linotte

**Vous êtes cordialement invités !** Lieu de rendez vous : la déchetterie inaugurée.

☞ Les constructions des déchetteries de Rougemont, Clerval, Gy, Vauvillers, Rioz ont commencé. Réception prévu pour ouverture au public en septembre – octobre 2000.

☞ Le troisième appel d'offres portant sur les dossiers d'Arc les Gray, Saint Sauveur, Saint Loup sur Semouse, Chaumerenne et Dampierre sur Salon et Ternauy est lancé fin mai.

☞ Il restera à finaliser les dossiers de Saulx, Sainte Marie, Vaivre et Vesoul II et de mettre aux normes les déchetteries de Lure, Héricourt

et Baumes les Dames.

## Quais de transfert :

Les dossiers de demande d'autorisation d'exploiter et les permis de construire afférents feront l'objet d'un dépôt à l'automne pour construction en 2001 après réception de l'autorisation d'exploiter préfectorale et le permis de construire.

## Le Centre de Valorisation des Déchets :

Depuis plusieurs semaines maintenant, le SYTEVOM participe aux réunions organisées par la Préfecture portant sur la recherche d'un nouveau site d'implantation du centre de valorisation des déchets ménagers.

Le Plan départemental qui est soumis à enquête publique confirme le principe du recours à l'incinération ainsi que le dimensionnement de l'installation. Dans ce contexte, les services préfectoraux ont visités plusieurs sites proposés par des communes sur l'axe Vesoul/Lure pour voir si ceux ci étaient bien à même d'accueillir cette installation (POS, accessibilité, intégration dans l'environnement, proximité des habitations...). Ces réunions ont abouti à la désignation de 3 sites potentiels. Le SYTEVOM a pris le relais en rencontrant les élus locaux et en participant à des réunions d'information avec la population.

## ARERS :

### tés au profit de la lutte contre le cancer ?

En 1999, la collecte du verre sur le département de la Haute Saône a permis à BSN de reverser à l'ARERS, 80 825 F au profit de la lutte contre le cancer . L'ARERS a « réinvesti » cette somme en Franche Comté en finançant une étude du CRHU de Besançon tout en permettant la poursuite des programmes de recherche déjà engagés. Merci à vous tous !

## Les POINTS D'APPORT VOLONTAIRES

➤ *La collecte :*

Le N° de téléphone de la **société VIDOR** pour les **conteneurs mixtes** est le **0800.770.521**

(N° vert – gratuit de 8h-12h / 14h-18h)

Pour mieux vous servir, pensez à appeler :

☞ Le vendredi au plus tard pour une collecte le lundi, mardi,

☞ Le mercredi au plus tard, pour une collecte le jeudi, vendredi.

Les **conteneurs verre** sont vidangés soit par la **société SALEUR :**

**03.25.02.66.66**

Soit par la **société FARRAIRE :**

## Et toujours d'actualité :

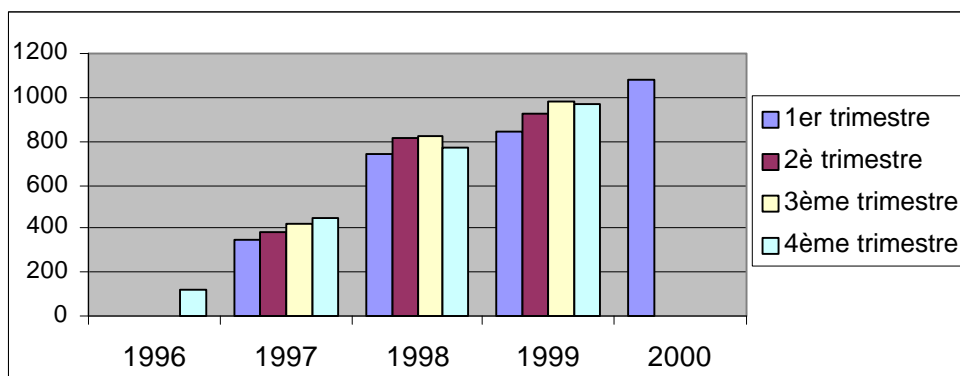
☞ *Si vous souhaitez organiser sur votre commune ou dans un cadre intercommunal, une soirée d'information déchets, nous sommes à votre disposition pour venir en débattre. Prenez contact avec nous pour des raisons de gestion de*

☞ *Et toujours au SYTEVOM, l'exposition sur les emballages*

Elle peut être commentée dans le cadre d'une visite guidée faite par nos ambassadrices.

demande.

# Des résultats toujours en hausse !!!



Un graphique explicite :

La collecte des papiers cartons et flaconnages plastiques a déjà atteint 1083 T au 1er trimestre, alors qu'en 1999, ce chiffre n'était que de 841 tonnes !!!!

Ce qui porterait les estimations 2000 à 4 800 tonnes (hors déchetteries !!!), contre 4 071 tonnes réalisées en 99 !

## ➤ *Compostage Individuel*

Le SYTEVOM va lancer une campagne de sensibilisation au compostage individuel des ménages en permettant aux particuliers d'acquérir des composteurs individuels dans le prochain numéro du « Aujourd'hui je trie ».



Un composteur en bois du Jura sans fond, de marque GARDIGAME.

Contenance 365 litres ou 640 litres.  
Une notice de montage (outils nécessaires : tournevis et clé de 10 non fournis) et un guide du compostage sont joints au composteur.

Prix public (365 litres) : 940 F TTC  
Prix SYTEVOM : 285 F TTC

H x L x P : 82 x 70 x 81 (365 litres)  
H x L x P : 115 x 70 x 99 (640 litres)

de

Prix public (640 litres) : 1095 F TTC  
Prix SYTEVOM : 350 F TTC



Un composteur en plastique sans fond, de marque FLAIR.

Sa contenance (340 litres) est adaptée pour une famille en pavillon avec jardin de 300 m<sup>2</sup>.

Prix public : 499 F TTC  
Prix SYTEVOM : 165 F TTC

H x L x P : 88 x 77 x 77

Les composteurs en bois et en plastique ( de 365 ou 640 litres en bois ou de 340 litres en plastiques ) seront à commander auprès du SYTEVOM pour un prix de respectivement 285 F TTC, 350 F TTC et 165 F TTC et livrés sur la déchetterie la plus proche (voire en commune si les commandes le justifient) à l'automne.

De plus, nous proposerons sur les déchetteries dès le mois juin du compost aux particuliers. Nous nous tenons à votre disposition pour plus de renseignements sur les conteneurs retenus et nous vous proposons de participer à une réunion d'information sur le compostage individuel dans votre commune.

## Conteneurs à Huiles :

Pour une 2<sup>ème</sup> commande, nous avons enregistré à ce jour 3 demandes. Le seuil minimal de commande étant de 8, si vous souhaitez mettre en place un conteneur à huiles de vidange moteur, contactez nous et nous vous transmettrons un projet de délibération à prendre. **Rappel :** La mise à disposition du conteneur est gratuite pour les communes.

Votre contact : Béatrice SASSI.

## ➤ *Signalétique PAV : Dernières commandes !!!!!*

Nous vous rappelons que, dès lors que votre Point d'apport Volontaire est conforme aux dispositions de la convention que vous avez signé avec le SYTEVOM, nous pouvons, sur simple demande écrite de votre part, vous faire livrer par la société MEDIAVO, une signalétique à poser sur le site. Elle permet avec la vitrine, d'afficher des informations sur le tri et notamment les résultats de la collecte sélective de la commune qui vous sont transmis par nos soins tous les trimestres... **Attention !!! Cette opération arrive à échéance cette année !!!!**

Si vous êtes intéressés, merci de nous retourner le document ci-joint rapidement!